

Commune de Prez



RAPPORT DE GESTION 2023



TABLE DES MATIERES

1. Administration	3
1.1 Conseil général.....	3
1.2 Conseil communal.....	6
1.3 Commissions communales	7
Commission d'aménagement.....	7
Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité.....	7
Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs	7
Commission des infrastructures et des transports	8
Commission des naturalisations	8
Commission financière	8
Commission de l'information	8
1.4 Commissions spéciales	9
Commission ad hoc pour l'élaboration des règlements relatifs à la distribution de l'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux.....	9
Commission ad hoc pour le règlement relatif à la gestion des déchets	9
Commission ad hoc « Senior+ »	9
Organe de conduite communal de Prez (OCCoMP).....	9
1.5 Délégations.....	9
1.6 Propositions formulées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 51 bis, 17 al. 1 LCo).....	10
1.7 Questions posées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 51 bis, 17 al. 2 LCo).....	10
2. Budget 2024	16
Situation générale.....	16
3. Comptes 2023	17
Situation générale.....	17
En graphiques	18
4. Evènements 2023	19
5. Conclusion et proposition	20

Monsieur le Président, Monsieur le vice-Président,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 19 de la loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal établit un rapport de gestion, qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général prend acte du rapport de gestion.

De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.prez.ch.

1. ADMINISTRATION

La convention de fusion entre les communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz du 3 décembre 2018 fixe une composition du Conseil général à 30 membres (6 du cercle électoral de Corserey, 9 du cercle électoral de Noréaz et 15 du cercle électoral de Prez-vers-Noréaz) et un Conseil communal à 7 membres (2 du cercle électoral de Corserey, 2 du cercle électoral de Noréaz et 3 du cercle électoral de Prez-vers-Noréaz).

1.1 CONSEIL GENERAL

Composition du Conseil général du 1^{er} janvier 2023 au 23 mai 2023

Membres	Cercle électoral
Gendre Samuel, vice-Président ***	Prez-vers-Noréaz
Berthoud Hassan	Prez-vers-Noréaz
Besomi Chatagny Ludivine	Corserey
Bosco Mattia, scrutateur *	Noréaz
Brülhart Martial	Noréaz
Carrel Christian, scrutateur *	Prez-vers-Noréaz
Chollet André	Prez-vers-Noréaz
Ducommun Sarah	Prez-vers-Noréaz
Ducommun Yannick	Prez-vers-Noréaz
Egger Pierre-Alain, scrutateur *	Prez-vers-Noréaz
Epiney Oliver	Noréaz
Friderici Claude	Noréaz
Haas Thierry	Prez-vers-Noréaz
Julmy Yannick	Noréaz
Kolly Marc	Prez-vers-Noréaz
Mettraux Delphine	Noréaz
Meuwly Jean-Marc	Noréaz
Perroud Claudine	Prez-vers-Noréaz
Ramalho Mario, scrutateur *	Corserey
Reymond Louise**	Corserey
Robatel André	Prez-vers-Noréaz
Robatel Véronique	Prez-vers-Noréaz
Roulin Daniel	Prez-vers-Noréaz
Schöpfer Roxane	Prez-vers-Noréaz

Scherly Pierre Alain	Noréaz
Schouwey Lionel	Corserey
Schwab Sylvie	Corserey
Trotti François	Noréaz
Vuarnoz Guy-Lou	Corserey
Zürcher Simon	Prez-vers-Noréaz

* Membres du Bureau du Conseil général

** Reymond Louise, dès le 2 mars 2023, élue à la suite de la démission de Bjedov Aleksandra

*** Présidence assumée jusqu'au 23 mai 2023, à la suite de la démission de Bjedov Aleksandra

Composition du Conseil général du 24 mai 2023 au 31 décembre 2023

Membres	Cercle électoral
Gendre Samuel, Président *	Prez-vers-Noréaz
Scherly Pierre Alain, vice-Président *	Noréaz
Berthoud Hassan	Prez-vers-Noréaz
Besomi Chatagny Ludivine	Corserey
Bosco Mattia, scrutateur *	Noréaz
Brülhart Martial	Noréaz
Carrel Christian, scrutateur *	Prez-vers-Noréaz
Chollet André	Prez-vers-Noréaz
Ducommun Sarah	Prez-vers-Noréaz
Ducommun Yannick	Prez-vers-Noréaz
Egger Pierre-Alain, scrutateur *	Prez-vers-Noréaz
Epiney Oliver	Noréaz
Friderici Claude	Noréaz
Haas Thierry	Prez-vers-Noréaz
Julmy Yannick	Noréaz
Kolly Marc	Prez-vers-Noréaz
Mettraux Delphine	Noréaz
Meuwly Jean-Marc	Noréaz
Perroud Claudine	Prez-vers-Noréaz
Ramalho Mario, scrutateur *	Corserey
Reymond Louise	Corserey
Robatel André	Prez-vers-Noréaz
Robatel Véronique	Prez-vers-Noréaz
Roulin Daniel	Prez-vers-Noréaz
Schöpfer Roxane	Prez-vers-Noréaz
Schouwey Lionel	Corserey
Schwab Sylvie	Corserey
Trotti François	Noréaz

Vuarnoz Guy-Lou	Corserey
Zürcher Simon	Prez-vers-Noréaz

* Membres du Bureau du Conseil général

En 2023, dans le cadre de la législature spéciale 2021-2026, le Conseil général a tenu 3 séances ordinaires :

- le 23 mai 2023
- le 12 octobre 2023
- le 5 décembre 2023

Au cours de ces séances, le Conseil général a :

- Approuvé les comptes de résultats et des investissements 2022
- Pris acte du rapport de gestion 2022
- Pris acte de la planification financière 2024-2028
- Approuvé la modification de l'art. 16 relatif à la composition du Comité de direction des statuts de l'Association du Cycle d'orientation
- Refusé la modification de l'art. 37b relatif à la clé de répartition des statuts de l'Association du Cycle d'orientation
- Approuvé la modification de l'art. 39 relatif aux emprunts de l'Association des statuts de l'Association du Cycle d'orientation
- Refusé les modifications des statuts et de la clé de répartition de l'Association du Cycle d'orientation
- Approuvé la dissolution de la Commission ad hoc pour l'élaboration des règlements relatifs à la distribution de l'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux
- Elu un membre à la présidence du Conseil général
- Elu un membre à la vice-présidence du Conseil général
- Validé l'attribution du mandat de l'organe de révision à BDO SA
- Approuvé le Règlement relatif à la gestion des déchets
- Approuvé la modification du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable (correction terminologique)
- Approuvé une proposition relative à l'augmentation des indemnités pour les proches aidants
- Pris note des informations relatives à l'antenne 5G à l'église de Noréaz
- Approuvé le budget 2024
- Accepté l'investissement relatif à l'assainissement de l'éclairage public
- Accepté l'investissement relatif à la réfection de la Route des Arbognes
- Accepté l'investissement relatif à l'installation d'un traitement UV pour la source du Moulin à Noréaz
- Accepté l'investissement relatif à la déviation de la conduite d'évacuation des eaux claires
- Accepté l'investissement relatif au rachat des infrastructures de l'AESC
- Accepté l'investissement relatif au projet de protection contre les crues du ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz
- Pris acte du plan financier 2024-2032
- Approuvé une proposition relative à l'utilisation du guide « Le jardin climatique » comme document de référence pour les aménagements extérieurs sur fonds privés
- Approuvé une proposition relative au plan climat communal
- Pris connaissance du Concept Senior+

Les procès-verbaux des séances du Conseil général sont disponibles et peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.prez.ch.

1.2 CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Membres	Fonction	Cercle électoral	Dicastères
Bonny David	Syndic	Prez-vers-Noréaz	Administration – Cité de l'Energie – Mobilité – Défense incendie – Protection civile – Affaires militaires – Ordre public
Staub Barbey Isabelle	Vice-Syndique	Noréaz	Aménagement du territoire – Constructions – Forêts – Cours d'eau
Bersier Isabelle	Conseillère communale	Corserey	Santé – Affaires sociales – Petite enfance – Culture – Sports et loisirs – Séniors - Naturalisations
Bovet Pierre	Conseiller communal	Prez-vers-Noréaz	Routes – Voirie – Eclairages publics – Eaux usées – STEP – Eau potable
Chatagny Michaël	Conseiller communal	Corserey	Bâtiments communaux – Cimetières – Gestion des déchets
Egger Séverine	Conseillère communale	Noréaz	Enseignement – Formation – Accueil extrascolaire
Jolliet Philippe	Conseiller communal	Prez-vers-Noréaz	Finances – Economie - Agriculture – Parchets communaux

En 2023, le Conseil communal a tenu 43 séances ordinaires, chaque lundi soir.

1.3 COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION D'AMENAGEMENT

Au niveau local, le Conseil communal a la compétence d'aménager son territoire. Cette responsabilité constitue un enjeu majeur pour la commune. Le développement de son territoire s'inscrit dans des choix d'aménagement de l'espace qui impliquent une vision stratégique sur le long terme et l'adhésion de la population aux orientations projetées. Les travaux de planification couvrent trois grandes thématiques : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement au sens large. Des professionnels de l'aménagement peuvent venir en aide pour mener à bien ces tâches.

Membres en 2023 :

Mme Isabelle Staub Barbey, vice-Syndique, Présidente de la Commission.
MM. Pierre Bovet, Conseiller communal, Hassan Berthoud, Martial Brülhart, Yannick Ducommun, Jean-Marc Meuwly, André Robatel, Lionel Schouwey.

COMMISSION DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MOBILITE

La Commission de l'énergie a pour tâche d'accompagner la commune dans sa politique énergétique liée aux bâtiments communaux, à l'approvisionnement en énergie et à la mobilité. Elle établit des propositions en ce qui concerne les aspects énergétiques de la commune, évalue les propositions du Conseil communal et propose un budget pour des mesures concrètes permettant l'économie d'énergie ou la réalisation de projets liés à l'efficacité énergétique. Elle propose, organise et soutient des actions, par exemple pour l'obtention du label « Cité de l'énergie ».

Membres en 2023 :

M. Samuel Gendre, Président de la Commission.
MM. David Bonny, Syndic, Philippe Jolliet, Conseiller communal, Mario Ramalho, Simon Zürcher, Oliver Epiney, François Trotti.

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Elle a pour but de favoriser le rassemblement de la population de la nouvelle commune. Cette Commission permet d'harmoniser, de soutenir et d'élaborer, avec les sociétés locales, des manifestations ou événements villageois culturels et sportifs.

Membres en 2023 :

Mme Isabelle Bersier, Conseillère communale, Présidente de la Commission.
Mmes Ludivine Besomi Chatagny, Roxane Schöpfer, MM. Oliver Epiney, Marc Kolly.

COMMISSION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

Cette Commission a notamment pour but d'accompagner le Conseil communal dans sa politique scolaire, plus particulièrement dans le domaine des infrastructures et de l'organisation des transports scolaires.

Membres en 2023 :

M. Lionel Schouwey, Président de la Commission.

Mmes Séverine Egger, Conseillère communale, Véronique Robatel, Claudine Perroud, Delphine Mettraux, M. Michael Chatagny, Conseiller communal.

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Le rôle de la Commission des naturalisations est de donner un préavis au Conseil communal après examen des dossiers et entretien avec les candidats à la naturalisation. Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil du Canton de Fribourg (SAINEC) transmet préalablement les candidatures à la commune.

Membres en 2023 :

M. François Trotti, Président de la Commission.

Mmes Isabelle Bersier, Conseillère communale, Sylvie Schwab, Delphine Mettraux, MM. Daniel Roulin, Hassan Berthoud.

COMMISSION FINANCIERE

Elle examine le budget et donne un préavis. Elle donne également son préavis pour le plan financier et ses mises à jour. Elle examine les propositions de dépenses d'investissement. Elle peut proposer au Conseil général un organe de révision et préavise le rapport de l'organe de révision. Elle examine aussi les propositions de modification du taux des impôts.

Membres en 2023 :

Mme Ludivine Besomi Chatagny, Présidente de la Commission.

MM. Christian Carrel, Pierre-Alain Egger, Claude Friderici, Thierry Haas, Pierre Alain Scherly.

COMMISSION DE L'INFORMATION

Le rôle de la Commission de l'information est de préparer les différents bulletins d'informations communaux qui paraissent chaque année. Cette Commission a été créée sur proposition du Conseil communal le 20 mai 2021.

Membres en 2023 :

Mme Claudine Perroud, Présidente de la Commission.

Mme Véronique Robatel, MM. Pierre Bovet, Conseiller communal, Mattia Bosco, Mario Ramalho.

1.4 COMMISSIONS SPECIALES

COMMISSION AD HOC POUR L'ELABORATION DES REGLEMENTS RELATIFS A LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET A L'EVACUATION ET L'EPURATION DES EAUX

La dissolution de cette Commission a été approuvée par le Conseil général lors de sa séance du 23 mai 2023.

Membres en 2023 :

M. Pierre Bovet, Conseiller communal, Président de la Commission.

MM. Guy-Lou Vuarnoz, Hassan Berthoud, Yannick Ducommun, André Robatel, Martial Brülhart, Jean-Marc Meuwly.

COMMISSION AD HOC POUR LE REGLEMENT RELATIF A LA GESTION DES DECHETS

Membres en 2023 :

M. Daniel Roulin, Président de la Commission.

MM. Michael Chatagny, Conseiller communal, Claude Friderici, Christian Carrel, François Trotti, Guy-Lou Vuarnoz.

COMMISSION AD HOC « SENIOR+ »

Membres en 2023 :

Mme Claudine Perroud, Présidente de la Commission.

Mmes Isabelle Bersier, Conseillère communale, Isabelle Staub Barbey, Conseillère communale, Sylvie Schwab, MM. David Bonny, Syndic, Yannick Julmy

ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL DE PREZ (OCCOMP)

Membres en 2023 :

M. David Bonny, Syndic, Président de l'OCCOMP.

Mmes Isabelle Bersier et Séverine Egger, Conseillères communales.

M./Mme le/la Président/e du Conseil général.

1.5 DELEGATIONS

Délégué/e/s au Réseau santé de la Sarine : Mme Delphine Mettraux et M. Samuel Gendre.

1.6 PROPOSITIONS FORMULEES EN SEANCE DU CONSEIL GENERAL ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL (ART. 51 BIS, 17 AL. 1 LCO)

M. Mario Ramalho, pour le groupe de Corserey	Demander au Réseau Santé Sarine d'augmenter les indemnités pour les proches aidants.	23.05.2023		En cours	I. Bersier / D. Bonny
M. François Trotti, pour la Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité	Utiliser le guide « Le jardin climatique » comme document de référence pour les aménagements extérieurs sur fonds privés.	12.10.2023		En cours	I. Staub Barbey
M. Lionel Schouwey, pour le groupe de Corserey	Elaborer un plan climat communal.	12.10.2023		En cours	D. Bonny / I. Staub Barbey

1.7 QUESTIONS POSEES EN SEANCE DU CONSEIL GENERAL ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL (ART. 51 BIS, 17 AL. 2 LCO)

M. Lionel Schouwey, pour le groupe de Corserey	Quelle est la stratégie de la commune concernant l'accueil extrascolaire pour la suite de la législature ?	15.12.2022	12.10.2023	Répondu	S. Egger
M. Mario Ramalho, à titre personnel	Est-il possible d'avoir des détails concernant les investissements suspendus de la Route de la Scie-au-Crot et le projet de centre du village à Corserey ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	P. Bovet
Mme Sarah Ducommun, à titre personnel	Dans le cadre de la charte pour l'égalité salariale, est-ce que vous contrôlez réellement que les entreprises, auxquelles vous délivrez un mandat, respectent l'égalité salariale, et si c'est bien le cas, comment le faites-vous concrètement ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	D. Bonny
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Concernant le plan d'aménagement local de Noréaz, est-ce qu'il y a un projet que la zone de l'école d'en haut passe en zone centre village ?	23.05.2023	23.05.2023 12.10.2023	Répondu	I. Staub Barbey / P. Bovet
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Est-ce que la commune envisage de publier les mises à l'enquête publique sur l'application iSarine ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	D. Bonny

M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Est-il prévu de conserver les captages des sources de Prez-vers-Noréaz ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	P. Bovet
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Est-ce que le concours du bureau d'architecture pour le projet de complexe scolaire sera-t-il fait de manière ouverte à tout bureau d'architecture et non sur appel ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	D. Bonny
Mme Claudine Perroud, à titre personnel	Qu'en est-il du sentier pédestre de la commune de Prez que nous avons décidé de réaliser lors du début de la nouvelle commune, en 2020 ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	I. Bersier
M. Pierre-Alain Egger	Avez-vous des renseignements concernant l'avancement des travaux du bâtiment à côté de la grande salle communale de Prez-vers-Noréaz ?	23.05.2023	23.05.2023	Répondu	D. Bonny
M. Lionel Schouwey, pour le groupe de Corserey	Le 12 novembre 2023, le peuple fribourgeois votera sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (DETTEC). Est-ce que le Conseil communal s'est déjà penché sur ce sujet et avait des idées des potentiels impacts sur la commune de Prez de la mise en œuvre du DETTEC ?	12.10.2023	12.10.2023	Répondu	D. Bonny
M. Pierre Alain Scherly	L'année passée dans le cadre d'éventuelles économies, nous avons demandé au Conseil communal de faire une étude sur l'éclairage au sein de la commune. Est-ce que vous pourriez nous donner un retour ?	12.10.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Pourrions-nous avoir quelques informations complémentaires concernant les échanges avec la commune de Ponthaux relatifs au cercle scolaire, est-ce que par exemple, une nouvelle communication dans le « PrezTexte » est envisagée ?	12.10.2023	12.10.2023	Répondu	D. Bonny
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Selon ce qui était planifié, la mise à l'enquête de la route de contournement devait paraître en septembre ou octobre 2023. J'ai appris que le tracé avait été légèrement modifié et si nous regardons la	12.10.2023	12.10.2023	Répondu	P. Bovet / I. Staub Barbey

	répartition faite dans le cadre du remaniement parcellaire, cet élément n'est plus applicable. Quel est l'état de situation ? Avez-vous des informations complémentaires à ce sujet ?				
M. Yannick Julmy, à titre personnel	Que paient les gens à l'administration communale pour avoir besoin d'un terminal de paiement ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Jolliet
M. Hassan Berthoud, à titre personnel	Est-ce qu'afficher un QR-Code ne suffirait-il pas, plutôt que d'avoir un abonnement pour un terminal de paiement et des taxes à payer pour chaque transaction ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Jolliet
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Concernant le label « Cité de l'énergie », y a-t-il ensuite un abonnement annuel à payer ou s'agit-il de frais annuels ? Est-ce possible d'avoir plus de renseignements quant à ce qui a été réalisé de concret pour l'environnement avec ce premier audit ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	D. Bonny
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Je ne comprends pas l'augmentation de 500% pour le chauffage du bâtiment administratif à Prez-vers-Noréaz, qui passe de CHF 5'000.-- à CHF 25'000.--. Comment cela se fait-il ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Jolliet
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Est-ce que malgré la diminution de CHF 15'000.-- des frais d'entretien des canalisations prévus au budget, vous arriverez à assainir et venir à bout du calcaire dans les canalisations de la commune ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif au projet de construction contre les crues du ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz, pourquoi l'autre variante n'a pas été plus approfondie, notamment sans faire tous ces travaux d'élargissement de la herse ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	I. Staub Barbey
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif au projet de construction contre les crues du ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz, pourquoi	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	I. Staub Barbey

	n'avons-nous pas essayé de tirer cette herse, cette prise d'eau, près du réservoir d'eau, situé en-dessus du transformateur électrique qui peut de toute façon passer dans un sous-sol ?				
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à l'assainissement de l'éclairage public, est-ce que l'abonnement annuel lié à la gestion dynamique est inclus dans l'offre du Groupe E ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à l'assainissement de l'éclairage public, quel est l'intérêt d'avoir un système complet dynamique avec le wifi et tout ce qui génère comme problème technique, de gestion et de maintenance ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Mario Ramalho, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à l'assainissement de l'éclairage public, vous mentionnez une économie d'énergie de 40% à 46%. Comment a-t-elle été calculée ? Le site internet du Groupe E mentionne une économie de 70%. Comment expliquez-vous cette variation ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à la réfection de la Route des Arbognes, quelles sont les mesures que vous allez prendre pour que les usagers n'aillent pas sur les accotements ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Jean-Marc Meuwly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à la réfection de la Route des Arbognes, quelle est l'épaisseur du tapis que vous allez mettre ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu partiellement	P. Bovet
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Il apparaît qu'il y a beaucoup de tracés de la Route des Arbognes, selon les relevés satellitaires, qui ne correspondent pas forcément au cadastre de la commune. Est-ce qu'il y aura une mise en adéquation du tracé avec ce qui est actuellement dans le cadastre cantonal et communal ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet

M. Jean-Marc Meuwly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à la déviation de la conduite d'évacuation des eaux claires, quand vous dites que vous allez négocier le tarif de la déviation pour la parcelle 707, avez-vous déjà un montant ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	P. Bovet
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif à la déviation de la conduite d'évacuation des eaux claires, le terrain a pris une grande valeur ces dernières années, le propriétaire devrait donc prendre en charge ces frais en grande partie. Si cela n'est pas possible, ne faudrait-il pas le mettre en zone agricole et faire un simple tracé en passant par une zone appartenant à la commune ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	I. Staub Barbey
M. Lionel Schouwey	Concernant l'investissement relatif au projet de protection contre les crues du ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz, vu que le tracé sera modifié, est-ce qu'avec l'espace réservé aux zones, le changement de constructibilité a été pris en compte et calculé ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	I. Staub Barbey
M. Pierre Alain Scherly, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif au projet de protection contre les crues du ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz, dans votre message, vous parlez des synergies avec le projet « Valtraloc », cet investissement est prévu l'année prochaine mais les travaux du projet « Valtraloc » sont planifiés plus tard. De quelles synergies parle-t-on ? Et est-ce qu'une part de cet investissement pourrait être imputée au projet « Valtraloc » ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	I. Staub Barbey / P. Bovet
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Concernant l'investissement relatif au projet de protection contre les crues du ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz, est-ce que les propriétaires concernés par la partie où se situe la sortie	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	I. Staub Barbey

	d'eau qui sera dans les prés en-dessous, qui auront leur terrain inondé lors de grandes crues, sont au courant ?				
M. Pierre-Alain Egger, à titre personnel	Est-ce que le plan climat ne sera pas imposé par l'Etat, d'ici peu de temps ?	05.12.2023	05.12.2023	Répondu	D. Bonny

2. BUDGET 2024

SITUATION GENERALE

Pour rappel, les nouvelles dispositions légales maintiennent la règle de l'équilibre budgétaire. Le budget du compte des résultats doit être équilibré en principe et les coefficients et taux d'impôts devraient être fixés de manière à garantir cet équilibre. Cependant, contrairement aux anciennes règles qui imposaient aux communes d'augmenter les impôts si l'excédent de charges dépassait les 5%, un excédent de charges est désormais possible pour autant que le capital propre non affecté permette de l'absorber (communément appelé « fortune »). Le déficit budgétaire présenté dans ce budget 2024 remplit cette condition, une hausse d'impôt n'est dès lors pas obligatoire dans la mesure où la fortune de la commune dépasse 15 millions CHF actuellement.

Le budget de résultats 2024 se résume ainsi :

Charges :	11'711'616.68 CHF
Revenus :	11'073'381.28 CHF

Soit un excédent de charges de 638'235.40 CHF

Le budget 2024 présente un déficit important. La perte 2024 est légèrement plus élevée que celle prévue en 2023.

Le déficit est principalement imputable à une augmentation des charges liées (elles expliquent les 3/4 de l'augmentation de notre déficit budgétaire, à noter que certaines charges liées augmentent jusqu'à 10% dans les domaines liés au RSS) mais également à des dépenses urgentes en 2024 (notamment concernant les routes). De plus, les frais de chauffage pèsent aussi sur le budget. La hausse 2023 des frais de chauffage a été sous-estimée et une adaptation à la hausse a été faite pour 2024. L'augmentation des coûts d'électricité pèse également sur le budget.

Le déficit se creuse légèrement par rapport à 2023, les charges liées augmentent de manière plus importante que les impôts. Les nouveaux habitants apportent certes de nouvelles recettes fiscales mais ont un coût important en termes de formation, de social et de santé.

3. COMPTES 2023

SITUATION GENERALE

Le compte de fonctionnement pour l'exercice 2023 se résume ainsi :

Revenus :	CHF 12'309'534.97
Charges :	CHF 11'549'534.67
Bénéfice	<u>CHF 760'000.30</u>

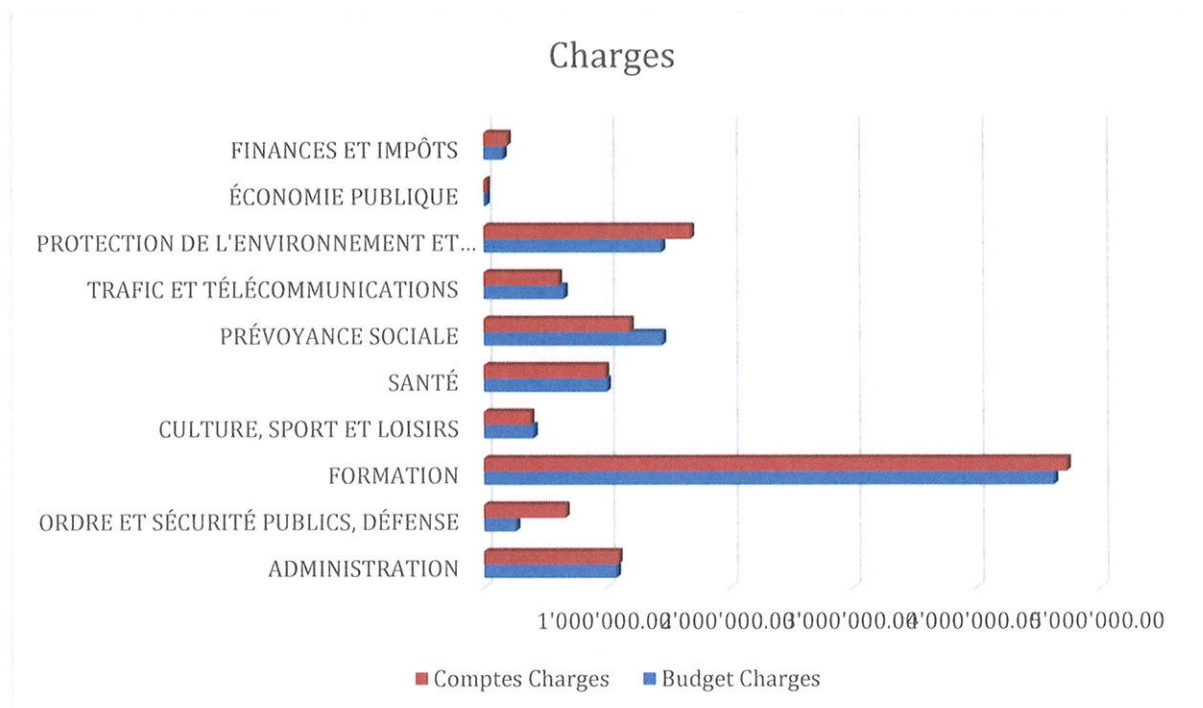
Le budget 2023 prévoyait une perte de CHF 600'957.56

L'année 2023 est la deuxième année sous MCH2 :

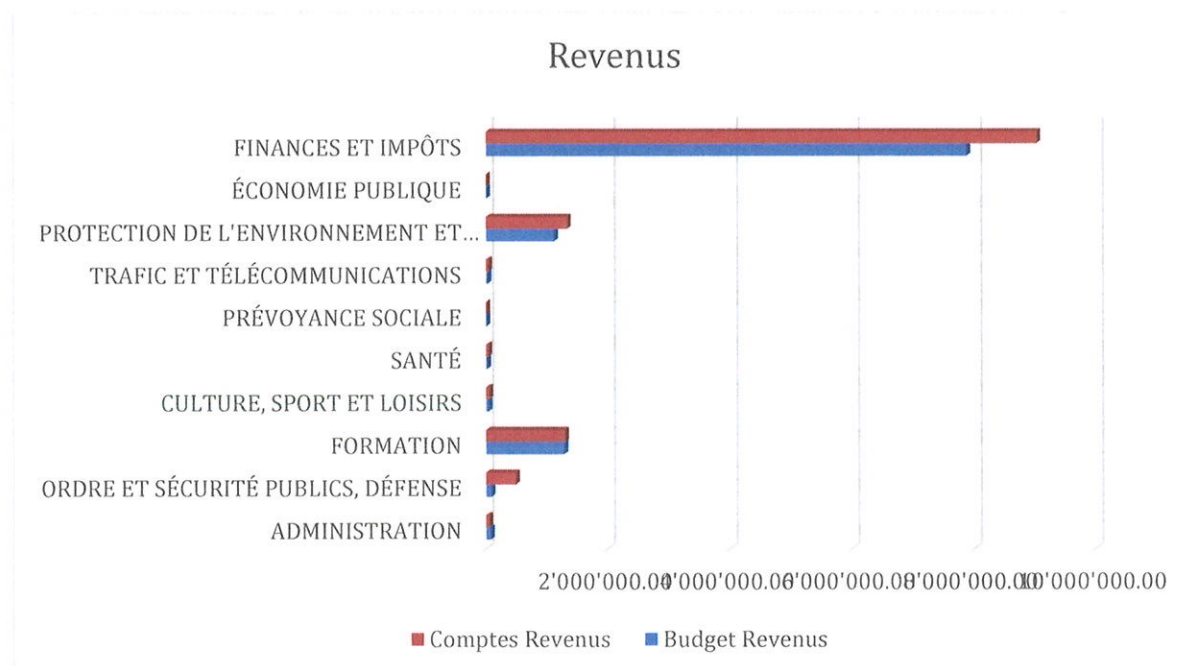
1. Le bénéfice de CHF 760'000.30 résulte principalement des très bonnes recettes fiscales (environ + CHF 1'150'000 par rapport au budget).
2. La diminution de la trésorerie (bilan) s'explique par le fait que certains investissements ont été financés par la trésorerie communale. Des emprunts pour les nouveaux investissements 2024 ont été souscrits à la BCF en avril dernier afin de garantir un niveau suffisant de liquidité pour l'année 2024.
3. La révision des comptes 2023 s'est déroulée de manière optimale, des enseignements ont pu être tirés des soucis rencontrés lors de la révision des comptes de l'année passée.
4. Même si le résultat final est bon, notre commune a toujours une lacune d'autofinancement (cf. remarque de l'année passée). Notre taux d'autofinancement est considéré comme mauvais car inférieur à 10% mais augmente tout de même légèrement par rapport à l'année passée.
5. Il faut tout de même souligner que la situation financière de la commune s'est améliorée par rapport à l'année passée. En effet, le résultat provenant des activités d'exploitation [REX] affiche un bénéfice de CHF 42'265.07 alors que l'année passée ce même résultat était négatif (perte de CHF 182'279.20). Ces informations peuvent être trouvées dans le compte de résultats à 3 niveaux.
6. La nécessité d'augmenter des impôts pour financer la construction du nouveau complexe scolaire devra être à nouveau évaluée lors du budget 2025, respectivement aux comptes 2024.

Une version détaillée des comptes 2023 (y compris les nouvelles annexes MCH2 et le plan financier) se trouve sur le site internet de la commune. Le message adressé au Conseil général en mai 2024 comporte des remarques plus détaillées.

Charges (graduation = 1 million) :



Revenus (graduation = 1 million) :



4. EVENEMENTS 2023

Durant l'année 2023, la Commune de Prez a mis en place et organisé les événements suivants :

- **Mise en place d'un point de rencontre d'urgence « PRU » au sein de la commune de Prez** : le PRU est un emplacement sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. Il assure une communication directe avec les feux bleus (police, ambulance et pompiers). Le PRU se trouve devant le bâtiment de l'administration communale à Prez-vers-Noréaz, à la Route de Fribourg 19.
- **Lancement de l'application iSarine** : il s'agit du canal le plus rapide pour informer les citoyen-ne-s d'évènements importants, voire urgents.
- **Organisation de son premier marché villageois** : le 27 mai 2023, autour du bâtiment de l'administration communale avec une trentaine d'exposants. Celui-ci a été très apprécié et est donc renouvelé en 2024.
- **Rencontres avec la population** : trois rencontres ont été organisées sur les trois villages afin de répondre aux questions de la vie quotidienne et les activités au sein de la commune.

5. CONCLUSION ET PROPOSITION

Pour ce rapport de gestion de la commune fusionnée de Prez, le Conseil communal a répondu aux attentes de l'article 95bis de la loi sur les communes (LCo).

Il propose au Conseil général de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le vice-Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de notre parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 29 avril 2024.

Au nom du Conseil communal

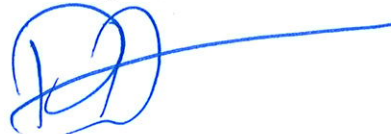
La Secrétaire communale



Mireille Gross



Le Syndic



David Bonny